

MARDI

25 JUIN 1833.



TRISIEME ANNÉE.

203.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est

POUR LYON.		POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.	
Trois mois.	7 fr.	Trois mois.	9 fr.
Six mois.	15	Six mois.	17
Un an.	25	Un an.	35

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUR, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRET, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 105. Et à l'Office-Correspondance de MM. BRESSON ET BOURGOIN, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

25 Juin 1831, saisie du Propagateur du Pas-de-Calais; Arras, 25 Juin 1832, saisie du Revenant; 26 Juin 1831, graves désordres à Chateaufort (Nièvre), pour l'installation du maire.

CHARLES-ALBERT.

En joue! Feu!

On ne cesse de nous crier aux oreilles : *Les rois ne sont pas solidaires*. Si je voulais m'en donner la peine, je vous prouverais, moi, qu'ils devraient l'être; du moins dans certaines circonstances.

La mort du brave Ney est un reproche de sang, plus encore pour Alexandre que pour Louis XVIII. Celui-ci fit une faute, l'autre commit un assassinat.

Une maxime de tous les pays et de toutes les époques dit : *ne pas empêcher un crime quand on le peut, c'est le commettre*.

A vous donc, rois, empereurs ou pape, à vous le mépris des peuples et l'exécration de la postérité, lorsqu'un sang innocent coule par votre ordre.... la vengeance est comme la mort, elle est souvent boîteuse, mais elle arrive.... La terre tourne encore; frères, attendons.

CHARLES-ALBERT! Ce nom doit être écrit en rouge sur la porte de toutes les villes où bat une poitrine généreuse.

Oh! que le jour d'une revanche sonne pour les peuples, et sauvons Charles-Albert des mains qui brûlent de l'étrangler! La vie de Charles-Albert ne serait pas complète, et chacun de nous a la sienne marquée dans le livre des destins. Charles-Albert mourra bourreau.

Voyez comme il commence. *En joue! Feu!* Son royaume est trop peuplé; il lui faut des têtes détachées du tronc; il lui faut des cadavres sans vie autour de son palais; il

lui faut surtout un sang généreux pour colorer ses longues nuits, pour réjouir ses fades journées. O Charles-Albert! tu veux que la postérité parle de toi.... Elle ne sera pas muette.

Qui ose penser dans mon royaume, dit-il chaque matin? Vous?... *en joue! feu!*

Qui se permet d'appeler, même dans ses rêves, le mot liberté? Vous?... *en joue! feu!*

Quel est l'insensé qui ne courberait pas le front devant mon chapeau ou mon cheval, si je voulais imiter Gessler ou Caligula, de si gracieuse mémoire?.... Vous encore? *en joue! feu!*

Le peuple est fait pour nous, monarques, nous pouvons jouer au jeu des peuples, si ce jeu nous amuse.... Et il m'amuse, moi, Charles-Albert.

Insensé!

Je ne connais, moi, qu'une chose aussi vilè qu'un tyran : c'est un esclave.

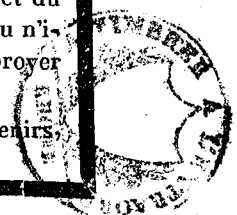
Mais tout le monde n'est pas esclave au-delà des Alpes! Mais il y a là aussi des hommes! des hommes qui ont un œil pour diriger une balle, un doigt pour faire partir une détonante. Il y en a; où sont-ils? qu'ils se lèvent donc, qu'ils poussent un cri d'indépendance, et qu'un sang abject seul coule à Gènes, à Chambéry, à Turin.

Il est des intelligences auprès desquelles une balle pèse plus qu'un argument.

Peuple, ne fais point de la générosité; c'est une vertu que tes ennemis ne comprennent pas : tu sais quels sont tes ennemis.

En fait de révolution, il ne faut pas commencer où il faut finir.... Commence, peuple de la Savoie et du Piémont! trois beaux soleils peuvent te lire, et tu n'ignores point qu'il n'en faut pas davantage pour broyer un trône.....

Juillet est là, à nos portes, interroge tes souvenirs.



et dis si ton féroce *Charles-Albert* ne vaut pas cent fois moins notre stupide Charles X.

Charles X avait brisé sa garde citoyenne. Une autre garde citoyenne protège aujourd'hui nos propriétés..... Cette garde, ces soldats, en repos sur leurs armes, oh ! si une idée généreuse germait dans leur noble poitrine, si un cri énergique sortait d'une bouche éloquente !... Oh ! si, au pas de charge, une seule phalange, une seule compagnie franchissait la frontière, gravissait vos montagnes et montrait à vos regards des fronts indépendants !... Oh ! que vous-verriez pâlir vos bourreaux au milieu de leurs festins de sang, et que l'heure de votre délivrance serait proche !

Quoi ! pour renverser un monstre, pour sauver tout un peuple, il ne faut qu'une idée, et cette idée ne sur-gira pas !... Espérons.

Moi, citoyen de l'Ain, du Var et de l'Isère, je bivouaquerais à la frontière de mon pays, le fusil et le sabre à mon côté....., quelques hommes en armes, un drapeau tricolore, et le sang ne coulerait plus, ou plutôt un sang ignoble coulerait à la place d'un sang généreux.... Mais, vous le voyez, les trois couleurs écornées tombent de nos édifices, comment voulez-vous qu'elles planent sur les Alpes ?.....

La haine tue les mauvais princes moins encore que le mépris..... Dites, peuples soumis à *Charles-Albert*, estimez-vous les bourreaux quand ils se font bourreaux par plaisir....

Eh bien ! ce bourreau a des valets ! Il a des valets qui disent aussi à des machines : *En joue ! feu !*.... Et des hommes tombent frappés par derrière.... Les infames ! ils ne savent même pas frapper par devant !

Charles-Albert, envoie-nous le plus brave capitaine de ton armée ; donne-lui bien des sequins pour lui faire un cœur à l'épreuve d'un noble danger ; qu'il arrive en poste, ton spadassin valet, qu'il se montre à nous et nous dise : Oui, j'ai commandé le feu qui a tué un ennemi de mon roi ; c'est moi qui ai crié : *En joue ! feu !*...

Charles-Albert, le bourreau de tes sujets, envoie-nous l'une après l'autre ces misérables créatures que tu carresses de ton royal sourire ; et *anathèmes sur ma tête* si bientôt tu ne manques pas de collègues ! jamais ma main n'aura dirigé sur une poitrine une balle ou une pointe d'épée avec une joie plus vive, avec un désir plus brûlant.

Qu'ils viennent ! et ils auront commandé pour la dernière fois *en joue ! feu !*.... A moi le premier, à mes amis et à moi les autres !

Chambéry.

Les détails suivans donnés par le *Dauphinois* ont été répétés hier par le *Précurseur*. Nous les reproduisons à notre tour, car nous voulons que nos lecteurs partagent l'indignation dont nous avons été saisis au récit des sanglantes exécutions ordonnées par le bourreau de la Savoie.

« Notre position, loin de s'améliorer, s'aggrave chaque jour ; le conseil de guerre que préside le féroce Morra, général commandant la brigade de Pignerol, continue ses sanglantes opérations. Chez vous, c'est le militaire le dernier en grade qui opine le premier ; ici c'est au contraire le général président qui émet le premier son avis, qui devient un ordre pour ses subalternes. Jugez quel doit en être la

conséquence lorsque ce président est un tigre altéré de sang, comme ce Morra.

« Nous avez su que deux des sous-officiers dont votre feuille a annoncé l'arrestation, avaient été jugés. L'un d'eux n'a été condamné qu'aux fers ; mais l'autre, comme Tamburelli, comme Tola, a été condamné à ce que ces infames assassins appellent la *mort ignominieuse*.

« C'est ce matin, à sept heures, qu'a été exécutée cette sentence. De Gubernatis a marché à la mort avec un courage digne de la cause dont il périsait martyr ; il a conservé tout son sang-froid durant le temps de la dégradation, du brûlement des habits, de l'amende honorable devant le drapeau, et de toutes les autres cérémonies dont nos bourreaux savent enjoliver un supplice.

« Cet héroïque jeune homme meurt à peine âgé de 20 ans. Il était sergent-major dans la brigade de Pignerol. Son père est lieutenant-colonel en activité au service du don Miguel de Piémont ; un de ses oncles est secrétaire-général du ministre de la guerre. C'est son frère aîné qui a figuré dans la première sentence du conseil de guerre. Acquitté, il n'en a pas moins été envoyé à Fénestrelles, où il demeurera une année, après quoi il sera enloé dans le corps-franc de Sardaigne.

« Ephise Tola était cousin du ministre de la guerre. Sa mort a fait la plus vive impression dans le régiment où ses mœurs douces l'avaient fait aimer de tous. Son soldat qui, par un raffinement de cruauté, faisait partie du peloton désigné pour le fusiller, ayant refusé de faire feu sur son officier, a été arrêté, et passera pour ce fait devant un conseil de guerre.

« Le 17 de ce mois on a trouvé sur le lieu où a été enseveli Tola une couronne d'immortelles, avec cette inscription : « Repose-toi en paix, brave Tola, ta mort sera bientôt vengée. »

« Les officiers et sous-officiers, dont vous avez annoncé la condamnation à la prison, ont été dégradés et conduits à Fénestrelles.

« Les arrestations continuent sur tous les points ; on en évalue le nombre, dans tout le royaume, à plus d'un millier.

« Cinq sous-officiers ont été exécutés à Alexandrie. L'un d'eux, pour lequel avait été formé un recours en grâce, a obtenu de l'impitoyable clémence de notre adoré monarque l'insigne faveur d'être fusillé par-devant.

« Trois sous-officiers ont également été fusillés à Gènes.

« Trois avocats, traduits pour conspiration devant le conseil de guerre de Turin, ont décliné sa compétence. Le roi, dans sa bonté aussi inépuisable que sa clémence, vient de nommer pour les juger, ainsi que les autres bourgeois suspects, une commission mixte, c'est-à-dire mi-partie juges civils et militaires ; cette commission est présidée par un général.

« C'est là une notable faveur, car un édit, récemment publié, portait que bourgeois et militaires chez lesquels les visites domiciliaires auraient constaté la présence de journaux révolutionnaires, écrits, imprimés, lettres de proscriptions et autres preuves irréfragables de complot, seraient indistinctement jugés par les conseils de guerre ordinaires.

« Un nommé Perier, sous-officier dans la brigade de Savoie, vu en sa qualité de premier révélateur du complot, de passer officier. Le roi a daigné lui envoyer lui envoyer son épée et ses épaulettes. Il faut que les lauriers de ce brave empêchent de dormir le capitaine-substitut-major Mosso, car pour mériter sans doute de Sa Majesté la même faveur, il a sollicité l'insigne honneur de commander lui-même toutes les exécutions qui auront lieu à Chambéry.

« Tous les lieux publics sont ici déserts : les représentations théâtrales ont eu lieu jusqu'à ce jour devant les banquettes. Dimanche passé il y avait une dame dans les loges ; aussi, les acteurs étaient au moment de leur départ, et ils avaient annoncé la fermeture du théâtre lorsqu'un ordre du gouverneur est venu leur imposer l'obligation de jouer. Sans doute il s'est chargé de les indemniser de l'absence des spectateurs.

« Vous pouvez penser quelle est, dans cette position, la souffrance de toutes les industries ; une seule est profitable, celle de mouchards et dénonciateurs ; et vous vous en étonnez peu, lorsque vous savez que ces dignes gens, outre la moitié de l'amende à laquelle ils ont droit, en cas de condamnation, touchent encore une prime de 450 francs par dénonciation suivie d'arrestation. »

ACCROISSEMENT SIMULTANÉ

De l'ordre public et des gendarmes.

Le juste-milieu nous dit tous les jours : « J'ai dompté les factions, écrasé le carlisme, fait pâlir la république; l'ordre est assuré; buvez frais, dormez tranquille, et payez vos douzièmes. »

Nous qui voyons le carlisme jeter dans la circulation de mauvaises gazettes, de plats vers à Caroline, des listes de souscriptions, etc., etc., sans compter d'augustes Antony; nous qui sentons à notre poulx que la république ne se porte pas trop mal pour n'avoir pas le teint aussi rouge que son bonnet, nous laissons dire le juste-milieu, estimant ses paroles pour autant de vérités; nous buvons frais, quand on nous laisse de quoi boire; nous dormons tranquilles, quand nous ne sommes pas en prison, et nous payons du reste fort exactement nos douzièmes.

C'est là tout ce qu'on peut nous demander, car si le juste-milieu, ne nous permettant pas même l'incrédulité silencieuse, venait à nous demander compte de notre défiance, nous pourrions bien lui répondre, avec la permission de M. Michel-Charles Chegaray, notre trop séduisant procureur du roi : « illustre milieu! nous sommes tous prêts à vous reconnaître assez lourd pour avoir écrasé le carlisme, et assez effrayant pour avoir fait pâlir la république; nous nous efforcerons même de croire que vous avez assuré l'ordre, bien, qu'à vrai dire, la mort violente de cette pauvre Pologne qui ne devait pas mourir, nous ait appris à nous défier terriblement de vos assurances; mais comment se fait-il, excellent milieu, qu'au moment même où vous prétendez avoir forcé républicains et légitimistes à donner leur démission, vous vous empressiez de doubler vos garnisons, d'organiser vos bandes de police à pieds et à cheval, de distribuer coupe-choux et cartouches? Dans les familles, quand le malade est mort ou guéri, on congédie les médecins dont les services deviennent inutiles; mais vous, au contraire, impénétrable milieu, c'est précisément à l'heure où vous nous annoncez le complet rétablissement de l'ordre public, après une longue et douloureuse maladie, que vous conviez autour de son lit de convalescence les docteurs armés de dagues salutaires, et les chirurgiens flanqués de baionnettes plus ou moins intelligentes. Il fut un temps où vous n'aviez point encore écrasé le carlisme et fait pâlir la république, qui dès lors se trouvent pleins de vie et de santé; eh bien! à cette époque, vous n'aviez autour de vous que fort peu de soldats et d'hommes de police et vous vous aventurez même à vous glisser de votre personne au milieu de la foule qui ne se faisait pas encore un jeu atroce de vous assassiner. Depuis que votre presque témérité a su comprimer les factions et rétablir l'ordre, à tel point que vous avez pu être assassiné sans recevoir la plus légère égratignure, et courir les plus rands périls sans aucune espèce de danger; cependant vous entretenez du corps-de-garde, des casernes, des fossés, des canons, des aides-de-camp, des mouchards, pour la sûreté de votre inviolable personne et de nos immuables institutions; ma foi, vous conviendrez que puisque l'ordre public, en s'accroissant de jour en jour fait accroître dans la même proportion le nombre de ses défenseurs à gage, il aurait presque autant valu laisser en paix s'agiter le carlisme

et fleurir le teint de la république; nous n'aurions point, il est vrai, d'ordre public, c'est-à-dire de charges, fusillades, mitraillades, noyades, assommades: mais nous ne posséderions pas non plus des casernes fortifiées, de corps-de-garde palissadés et d'agens dévoués ambitionnant les indulgences des dons de la guerre; vous y auriez perdu personnellement un assassinat qui vous a fait le plus grand honneur; mais le budget y aurait gagné considérablement et la salubrité publique aussi »

Ainsi, parlerions-nous au juste-milieu, si le juste-milieu nous faisait l'honneur de nous demander pourquoi nous hochons la tête lorsqu'il proclame l'affermissement de l'ordre; mais le juste-milieu ne nous demande rien, hormis nos contributions régulières, et de temps à autre quelques amendes en guise de supplément.

En attendant, il en est de l'ordre public comme de la paix générale vers laquelle, comme on sait, nous avons marché à grands pas depuis 1830, en appelant sous les drapeaux quelques cent mille hommes de plus chaque année.

INTÉRIEUR.

PARIS.

En attendant la construction des forts détachés, S. M. citoyenne, qui ne paraît pas tranquille sur la jouissance de sa couronne, veut avoir une garantie. Il a songé à établir un camp à Compiègne. Les forces de ce camp seront de 8,000 hommes d'infanterie, dix-huit escadrons de cavalerie et de deux batteries d'artillerie.

— On dit positivement que la retraite du maréchal Soult est décidée, et qu'il partira le 28 de ce mois pour les eaux, dont il ne reviendra plus ministre. On assure qu'il sera remplacé par M. de Caux.

— Depuis quelques jours Louis-Philippe est soucieux. On attribue cette morosité à une lettre de M. de Talleyrand, lettre dans laquelle le prince diplomate aurait donné le conseil à Sa Majesté bourgeoise de changer entièrement le système actuel.

— La nomination du maréchal Clausel, au gouvernement d'Alger est, dit-on, définitivement arrêtée.

— Il est probable que la clôture de la session aura lieu demain. On assure que dans le discours qui sera prononcé à cette occasion, Louis-Philippe ne laissera entrevoir aucune opinion sur la question de la dissolution. Comme c'est adroit!

SOUSCRIPTION

POUR SUBVENIR AU PAIEMENT DE L'AMENDE
DE QUATRE MILLE FRANCS

A laquelle la Glaneuse a été condamnée par le jury de Lyon,
le 17 mai.

Paris, le 22 juin 1835.

Mon cher ami,

Je vous envoie une somme de vingt francs; veuillez accepter cette faible offrande pour le paiement de votre amende.

Ce n'est pas à moi à m'expliquer sur la justice ou sur la sévérité de votre condamnation. Cependant Lyon n'oubliera pas que dans son sein il fut un magistrat qui n'a pas craint de solliciter votre condamnation en

faisant du pathétique sur les échéances des lettres de change, en croquant devant le jury les intérêts mercantiles des boutiques Lyonnaises. La cour d'assises devint ainsi une espèce de succursale de la bourse, et a question toute politique de votre procès devint une étroite question de place de commerce.

Mais il ne faut pas désespérer; la classe bourgeoise de Lyon l'éclaircira, elle ne tardera pas à comprendre que ses intérêts ne peuvent subsister qu'à des conditions de liberté et de bien-être pour la classe la plus nombreuse, et que la forme républicaine est la seule sous la protection de laquelle les intérêts de tous les citoyens peuvent fraterniser. Je serais trop heureux si je pouvais croire que j'aie contribué à populariser un peu cette idée dans la ville de Lyon; car là cette idée est toute la question de l'avenir.

Croyez à mon amitié, mon cher Granier, croyez qu'un avocat est heureux de plaider pour un homme de cœur comme vous, qui met ses convictions avant son acquittement, qui rougirait de reculer devant la confession publique de sa pensée, qui préfère un emprisonnement de 15 mois à un seul instant de faiblesse,

Tout à vous,

J. F. DUPONT, *avocat.*

Villefranche, 12 juin 1855.

Cher concitoyen,

La liberté, phénix réel, messie des patriotes, renaîtra de ses cendres grande, belle et forte: ceux qui souffrent pour elle hâtent son retour.

S'il était permis à chacun de ceux qui partagent vos opinions de faire à votre place une heure de cachot, les républicains qui devaient assister au banquet qui a tant épouventé le juste-milieu, suffiraient seuls pour opérer à l'instant votre délivrance. Mais s'il ne leur est pas permis d'abrèger votre brutale détention, ils jetteront pour vous, dans la gueule du fisc de la dernière monarchie française, l'argent dont elle est si friande.

Recevez, par cette première souscription, l'offrande de quelques amis dévoués. SIGAUX.

Favret, 2 fr. Perrin, 2 fr. Gandoyer, 2 f. Bailly, 2 f. Faux; 2 f. Lyonnet, 2 f. Un anonyme, 1 f. Laroy C., 1 f. Sigaux, 1 f. 50 c. Alfred Veaux, 2 f.

Dijon, le 11 juin 1855.

Monsieur,

Nous vous adressons la somme de CENT SIX FRANCS SOIXANTE CENTIMES, produit de la souscription ouverte ici dans le but de concourir au paiement de l'amende exorbitante à laquelle vous avez été condamné dernièrement.

La persécution se régularise sur tous les points de la France contre l'opinion républicaine; les patriotes ne doivent point s'en alarmer, dans la persuasion intime où ils sont que ses aveugles adversaires précipitent l'instant de son triomphe.

Vous avez déjà beaucoup souffert pour la sainte cause de la liberté que vous défendez, Monsieur, avec autant d'esprit que de courage: aussi l'estime dont vous êtes environné s'accroît à mesure que le délire de vos ennemis s'augmente. Eux, ils mourront moralement à la peine, vous, vous êtes appelé à voir triompher les principes que vous soutenez; car tôt ou tard, malgré le

temps d'arrêt qu'on lui fait faire, la liberté doit l'emporter sur le despotisme, comme la vérité sur l'erreur.

Agréez l'assurance de mon dévouement fraternel et de ma profonde estime.

Le rédacteur en chef du Patriote de la Côte-d'Or,

JULES PAUTET.

Nous avons publié, dans nos précédents numéros, les listes de souscription de Dijon.

Première Liste recueillie par M. Pascal.

Pascal, sergent des grenadiers de la compagnie des célestins, 5 f. Un caporal de la même compagnie, 50 c. Un ouvrier, 50 c. Un républicain, ami de la liberté, 50 c. Un vieux soldat de la république, 50 c. Un républicain, 1 f. Un républicain, 50 c. Un patriote dauphinois, 1 f. Une dame patriote, fille d'un patriote de 93 et qui n'a jamais cru à Chose, 50 c. A. Gianoli, républicain, 50 c. Frica-Poire, 50 c. Un patriote dauphinois, chapelier, 50 c.

15^e LISTE OUVERTE AU BUREAU DE LA CLANEUSE.

Mechling, 5 f. Une anonyme, 50 c. Gandon, 25 c. Un anonyme, 40 c. Berniez, 50 c. Poucet, 25 c. Bret aîné, 50 c. Eugène, 25 c. Beaumont, républicain, 25 c. Bret frères, 75 c. Bret cadet, 50 c. Gonnin, 20 c. Un ouvrier, ami de la liberté de la presse, 50 c. Pé-lisso, républicain, 1 f. Meyer, républicain, 50 c.



Glane.

Ils ont été si peu *francs* que les voila *dissous*.

— On les envoie dans leurs départements pour chercher des truffes, chacun *verra*.

— Louis-Philippe est le dernier de nos rois.

— Si notre coq était un aigle il aurait bientôt avalé le vautour du Piémont.

— Les cuisinières de Lyon cachent déjà dans les caves leurs ustensiles de cuisine.

— Thiers disait hier: *Pourvu qu'on ne me donne qu'un tiers de charivari, je suis content.*

— *Chose* est enchanté des charivaris, parce qu'il fera des gros sous avec les casseroles cassées.

— Le roi a dit aux députés: *Votre tente est pliée, fichez-moi le camp.*

— Je ne sais pas comment il ose parler de sa tante!

— On pourra maintenant les appeler *prostitués* sans qu'il en coûte 10,000 fr.

— 10,000 contre un que Viennet n'ose pas retourner à Béziers.

— La place de bourreau de Paris est vacante par le décès du titulaire. On dit que *Charles-Albert* se met sur les rangs. Il est bien digne d'obtenir cet emploi.

— Le juste-milieu, après avoir fait une halte dans la boue, continue sa route dans le sang.

— On lit dans le *Courrier de Lyon*: *Il n'y a plus en France d'ancien droit que le droit commun.* Nous voudrions bien savoir, plats valets, combien cette phrase vous a été payée.

— Il n'est pas étonnant que Soult soit un homme de guerre. Il doit se plaire avec les *cartouches*.

— Un déluge de croix d'honneur doit, dit-on, tomber sur la garde nationale à l'occasion de l'anniversaire de juillet. Ils ont beau semer l'enthousiasme, ils ne recueilleront que le mépris.

Le bureau spécial pour les réclamations contre les taxes des contributions de toute nature, est dirigé à Lyon par M. Benoit, ancien employé au secrétariat de la mairie, quai de Retz, n° 36. MM. les contribuables peuvent s'y présenter tous les jours depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 du soir.

J. A. GRANIER, *Gérant.*